

Collecte des matières organiques

Liste des matières acceptées et refusées dans le bac brun

Matières ACCEPTÉES
Résidus de table
<p>Tous les résidus alimentaires comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fruits et légumes; - Viandes, poissons, fruits de mer (y compris carapace), volailles et os; - Pâtes alimentaires, pains et céréales; - Produits laitiers; - Café moulu, filtres à café et sachets de thé; - Coquilles d'œufs, écailles de noix; - Friandises et produits de confiserie; - Tous papiers et cartons souillés avec des aliments : essuie-tout, papiers essuie-mains, papiers parchemin et ciré, mouchoirs (incluant les mouchoirs souillés), serviettes de table, boîtes de pizza, assiettes et verres de carton, sacs et sachets de sucre et farine en papier, etc.
Résidus verts
<ul style="list-style-type: none"> - Gazon; - Feuilles mortes et retailles de haie; - Branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées), longueur maximale de 60 cm; - Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc.) sauf plantes exotiques envahissantes (Phragmite, Berce du Caucase, Renouée du Japon, Impatiente de l'Himalaya, Salicaire pourpre); - Écorces, copeaux, brans de scie; - Cocottes de pin; - Sacs de papier.
Divers
<ul style="list-style-type: none"> - Plantes d'intérieur incluant le terreau d'empotage; - Fibre de coco; - Contenants ou gobelets en carton PLA (revêtement en amidon de maïs); - Cendres froides (éteintes depuis au moins 7 jours); - Cheveux et poils d'animaux; - Déjections et litières d'animaux domestiques.

Matières REFUSÉES

Résidus de la maison

- Sacs de plastique (qu'ils soient compostables ou non);
- Couches, pansements et produits hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques);
- Cotons-tiges (ex : Q-tips®) et ouates;
- Matières recyclables, notamment : le papier journal, le papier recyclable¹, le verre, le métal et le plastique;
- Contenants de type Tetra Pak®;
- Capsules de café compostables²;
- Emballages de plastique et de styromousse;
- Ustensiles, pellicules et sacs de plastique, incluant les plastiques oxobiodégradables (EPI®, etc.);
- Charpies et feuilles de sèche-linge;
- Feuilles jetables de balai (ex. : linge pour balai de type Swiffer®);
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu;
- Mégots et cendres de cigarettes;
- Bouchons de liège;
- Cordes et ficelles (*acceptées à l'écocentre – section accueil*);
- Cire et gomme à mâcher;
- Coquillages et moules;
- Peinture, huile à moteur et autres résidus domestiques dangereux (*acceptés à l'écocentre – section accueil*).

Résidus du terrain

- Morceaux de bois (*acceptés à l'écocentre – section bois*);
- Branches de diamètre supérieur à 1 cm et/ou de longueur supérieure à 60 cm (*acceptées à l'écocentre – section résidus verts*);
- Branches attachées en ballot;
- Plantes exotiques envahissantes (Phragmite, Berce du Caucase, Renouée du Japon, Impatiente de l'Himalaya, Salicaire pourpre) (*acceptées à l'écocentre – section accueil*);
- Roches, terre, sable cailloux et pierres (*acceptés à l'écocentre – section terre de remplissage*).

Divers

- Animaux morts;
- Tapis, moquette (*acceptés à l'écocentre – section accueil*).

Dernière mise à jour : juin 2024

¹ La première option pour le papier propre (journal, de bureau) est le recyclage (bac bleu)

² Bien que les capsules soient faites de tissu, elles ont des anneaux de plastique épais qui contaminent le compost